



S.I.R.D.  
135, rue de l'Industrie  
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26  
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **01-13**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
Du Comité syndical  
Du 23 janvier 2013**

Le vingt trois janvier deux mille treize, à dix huit heures, le Comité syndical, dûment convoqué s'est réuni au complexe Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Monsieur Christian COIGNÉ, Président du SIRD

**Date de convocation** : 16 janvier 2013

**Nombre de délégués en exercice** : 18      Présents : 12    Votants : 14

**Présents** : Valérie BELLE, Yannick BOULARD, Jeanine CARRIER, Christian COIGNÉ, Jacques GAUTHIER, François GILABERT(2), Véronique GONNET, Marylin MASTROMAURO (2) Patrick MOLINARO, Marcel REPELLIN, Denis ROUX, Jacqueline TESSAIRE

**Absents excusés** : Michel BAFFERT, Martine BROUZET, Aldo CARBONARI, Claudine DIDIER, Gisèle FRIER, Guy JULLIEN,

**Président de séance** : Christian COIGNÉ

**Secrétaire de Séance** : : V.GONNET

**Rappel du quorum** : 10

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE- FINANCES**

Débat d'orientation Budgétaire 2013

Rapporteur : Christian COIGNÉ

**Le président expose**

La loi d'orientation budgétaire n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République, prévoit la tenue d'un débat d'orientation budgétaire au sein de l'Assemblée délibérante dans les deux mois qui précèdent l'examen et le vote du budget.

**OBJECTIFS DU DOB**

- Discuter des orientations budgétaires (préfigure les priorités qui seront affichées dans le budget primitif)
- Informer le comité syndical sur l'évolution de la situation financière du SIRD
- S'exprimer sur la stratégie financière pour les années à venir

Le DOB n'a aucune valeur décisionnelle. Néanmoins, sa teneur doit faire l'objet d'une délibération afin que le représentant de l'Etat puisse s'assurer du respect de la loi.

Les membres du comité syndical débattent des orientations budgétaires pour l'année 2013 à partir du document ci-joint remis à chacun d'eux.

**Les membres du comité syndical, à l'unanimité, prennent acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires**

Ainsi fait, les jours, mois et an susdits  
Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 24 janvier 2012

Le Président  
Christian COIGNÉ

